

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ROUVIER - EVOLUTION, classe C (LU1100077103)

un compartiment de ROUVIER SICAV

Société de gestion : ROUVIER ASSOCIÉS

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : ROUVIER - EVOLUTION est un compartiment qui cherche, sur une période supérieure à cinq ans, à optimiser le couple rendement-risque par rapport à celui des principales bourses mondiales (essentiellement bourses des pays de l'OCDE).

Indicateur de référence : compte tenu du style d'investissement discrétionnaire et de la stratégie systématique de réduction asymétrique de l'exposition au risque actions, le compartiment n'a pas d'indice de référence pertinent.

Politique d'investissement : la politique d'investissement du compartiment est discrétionnaire et «bottom-up». L'analyse financière des sociétés prime pour les décisions d'investissement ; l'analyse des marchés financiers ou de l'environnement économique et politique vient en appui des décisions.

Plutôt que de privilégier une zone géographique, une taille de société ou un secteur d'activité, le compartiment applique une discipline d'investissement rigoureuse qui détermine, au cas par cas, un degré d'investissement en actions qui peut varier entre 75% et 100%. Le degré d'exposition en actions (après prise en compte des instruments financiers dérivés) peut varier de 0% à 100%. Cette discipline consiste à :

- Sélectionner des sociétés de qualité (affichant généralement une solide position concurrentielle, une rentabilité pas nécessairement régulière mais idéalement élevée des fonds propres, une direction compétente, soucieuse de l'intérêt de l'actionnaire) susceptibles d'être conservées dans la durée.
- Exiger à l'achat une forte décote du cours de l'action par rapport à sa valeur économique à long terme, déterminée par la société de gestion avec ses propres critères d'analyse, afin d'assurer simultanément la sécurité des capitaux investis et le levier financier.
- Conserver ses investissements tant que la société reste de qualité, idéalement plusieurs années afin de profiter pleinement de leur réussite économique.

Les sociétés ainsi sélectionnées peuvent être de tous secteurs, de toutes tailles de capitalisation (y compris les petites et moyennes capitalisations ayant moins de 5 milliards d'€ de capitalisation boursière, dans la limite de 50% de l'actif net), et sont cotées principalement sur des marchés financiers de l'OCDE (la part du fonds investie dans des actions cotées dans des pays émergents – hors OCDE – ne peut dépasser 20%).

La pondération des sociétés dans le portefeuille est fonction de leur potentiel d'appréciation à long terme et de la visibilité de chaque société, afin de fiabiliser les performances à long

terme.

Le degré d'investissement en obligations de tous secteurs et tous pays, de 0% à 25% est une résultante de la stratégie d'investissement en actions. Ces obligations sont notées au minimum AA par Standard & Poor's ou équivalent. La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie pour la qualité de crédit de ces actifs et prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

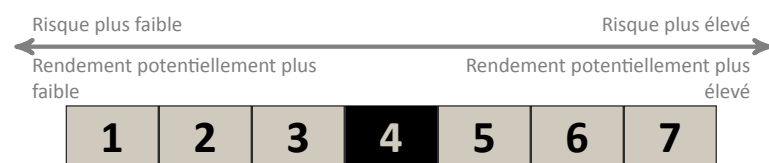
ROUVIER - EVOLUTION adjoint à la stratégie de sélection de valeurs décrite ci-dessus, une stratégie systématique sur les marchés des dérivés poursuivant un objectif de réduction asymétrique de l'exposition au risque actions. Cette stratégie a pour objectif de réduire significativement l'effet d'une baisse importante des marchés actions, tout en profitant autant que possible des hausses des marchés actions. La stratégie systématique de réduction asymétrique de l'exposition au risque actions combine l'achat régulier et la vente régulière d'options sur indice(s) boursier(s). Les baisses que cette stratégie a pour objectif de couvrir sont celles de l'indice boursier ou de la combinaison d'indices boursiers pertinents par rapport à la composition du portefeuille. Cette stratégie est conçue pour apporter d'autant plus de protection que la baisse des marchés actions est significative et soudaine, et pour capter une part aussi importante que possible des hausses de marchés. En cas de hausse forte et soudaine des marchés actions, ROUVIER - EVOLUTION sous-performerait par rapport à un fonds équivalent dépourvu de cette stratégie. La stratégie systématique de réduction asymétrique de l'exposition au risque actions utilise exclusivement des instruments financiers à terme standards.

Affectation du résultat : capitalisation

Recommandation : Supérieure à 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai.

Remboursement des classes : L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable bancaire commun au Luxembourg et en France. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Profil de risque et de rendement



Que représente cet indicateur synthétique ?

Les actions de la classe C sont classées dans la catégorie 4, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés.

La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

Risque de crédit : Le compartiment peut investir dans des produits de taux. Le risque de

crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. On notera à cet égard que le compartiment ne peut investir que dans des obligations notées AA ou mieux par Standard & Poor's ou équivalent.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

Risque d'impact de l'utilisation des techniques financières liées aux instruments financiers à terme (hors stratégie systématique de réduction asymétrique de l'exposition au risque actions, déjà prise en compte dans l'indicateur de risque) : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Risque de change : Le compartiment peut investir majoritairement et jusqu'à 100% dans des instruments libellés en devises étrangères hors zone euro. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence négative sur la valeur liquidative du compartiment.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur le site internet www.rouvierassociés.com.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,22%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pou-

vant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie. L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

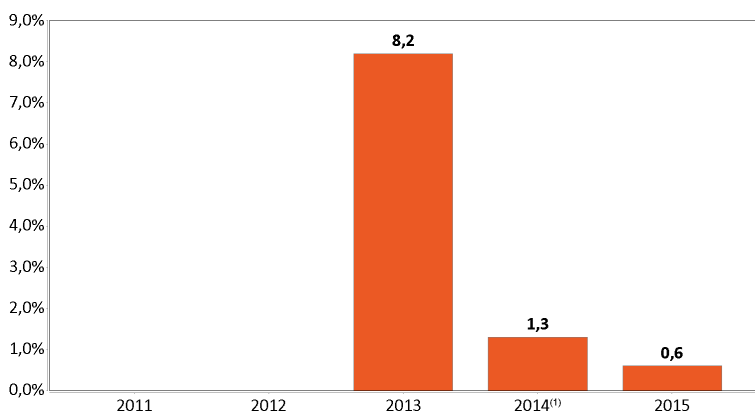
Le montant des frais courants indiqué ici correspond à une estimation suite à un changement de la structure des frais. Pour chaque exercice, le rapport annuel du fonds donnera le montant exact des frais encourus.

Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Commissions et frais à charge du compartiment" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.rouvierassociés.com.

Performances passées



(1) Les performances passées indiquées jusqu'en 2014 sont celles de Rouvier Evolution - classe C, (FR0011358423) créé en 2012.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 2015 par la fusion du FCP de droit français Rouvier Evolution.

La classe d'actions a été lancée en 2015.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de ROUVIER SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur www.rouvierassociés.com.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Responsabilité

La responsabilité de ROUVIER ASSOCIÉS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment ROUVIER - EVOLUTION peut émettre aussi d'autres classes d'actions.

Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de ROUVIER SICAV qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments. L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.